

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 14 novembre 2014

## Une 3<sup>e</sup> libellule pour la Ville de Creil !

La Ville de Creil a participé au concours « Capitale française de la biodiversité 2014 » et s'est vu attribué une 3<sup>e</sup> libellule.



La Ville de Creil a été récompensée en 2012 et 2013 de 2 libellules au concours de la « Capitale française de la biodiversité » pour l'ensemble des actions menées par la collectivité dans la catégorie « biodiversité et citoyenneté ». Ces engagements ont été valorisés dans un recueil national d'actions destiné à valoriser, partager et diffuser les bonnes pratiques.

Cette année encore, un dossier de candidature a été envoyé pour participer au concours de la Capitale française de la biodiversité sur le thème de l'agriculture urbaine et la biodiversité. Creil faisait partie de la sélection restreinte des collectivités candidates.

Un Comité scientifique et technique composé d'une représentante de NATUREPARIF ainsi que d'une représentante de l'observatoire de la biodiversité urbaine a été accueilli le jeudi 11 septembre 2014 par les élus de l'équipe municipale et des techniciens de la Ville de Creil.

L'apiculteur récoltant le miel de Creil (Monsieur Bequerel) a ainsi fait découvrir au Comité son activité sur l'île St Maurice. Le comité a également visité les jardins du musée où sont implantés des bacs à potager ainsi qu'un hôtel à insectes, le site de la Garenne sur le quartier Rouher afin d'observer le papillon bel argus et les aménagements spécifiques proposés sur le site afin de respecter le développement naturel des espèces végétales et animales.

Contact presse : Sylvie DERVITSIOTIS 03.44.29.52.48– 06.83.02.60.47 sylvie.dervisiotis@mairie-creil.fr